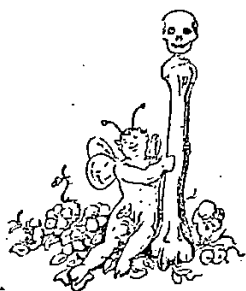


DEUX CONTES DU BAS-LIMOUSIN

I

LE POUSSIN PELÉ (POUGI PIOLA).



Il y avait une fois un poussin pelé qui grattait sur un fumier dans l'espoir d'y trouver quelque ver-misseau, lorsque, en grattant profondément, il découvrit une bourse de cent écus.

Le fils du roi, qui passait par là, apercevant le poussin pelé, lui dit : « Que fais-tu là, poussin pelé ? »

— Je grattais, répondit-il, dans ce fumier, lorsque j'ai trouvé cette bourse.

— Veux-tu me la prêter ?

— Non, tu ne me la rendrais pas.

— Je jure de te la rendre à la saison prochaine.

Poussin pelé, désirant rendre service au fils du prince qui régnait dans ces lieux, lui confia sa bourse en le prévenant qu'au jour et à l'heure convenus il viendrait la chercher.

.

Le moment approchait où Poussin pelé devait aller réclamer sa bourse. Il se mit en route.

Chemin faisant, il rencontra le loup qui lui dit : « Où vas-tu, Poussin pelé ? »

— Je vais chez le fils du roi lui réclamer une bourse de cent écus qu'il m'a empruntée. Veux-tu venir avec moi ?

— Oh ! non, répondit le loup, je ne pourrais pas marcher.

— Entre dans mon... ventre, je te porterai.

Et le loup entra dans le ventre de Poussin pelé.

Un peu plus loin, il rencontra compère le Renard qui lui posa la même question que le loup. Poussin pelé l'invita à le suivre, et comme il ne pouvait faire la route le fit entrer dans son ventre.

La Revue des Traditions populaires a publié dans les numéros 5 et 7 de cette année deux contes, l'un flamand, le *Demi-Coq*, l'autre alsacien, les *Sept Cabris*, qui présentent une grande analogie avec deux contes que les paysans du Bas-Limousin (Corrèze) se racontent, en patois, dans les longues veillées du soir. J'en donne ici une traduction aussi fidèle que possible.

Il arriva ensuite dans une grande forêt où des bûcherons avaient fait un grand feu. Le feu voyant passer Poussin pelé, lui dit : « Où vas-tu de ce pas ? »

— Je vais chez le fils du roi lui réclamer une bourse de cent écus qu'il m'a empruntée.

— Me veux-tu ?

— Je veux bien. Entre dans mon ventre je te porterai.

Et le feu s'en fut tenir compagnie au loup et au renard (1).

En sortant de la forêt, Poussin pelé rencontra une grande nappe d'eau dormante. C'était un étang. L'eau questionna Poussin pelé sur son voyage et manifesta l'intention de le suivre. Poussin pelé la fit entrer dans son ventre.

Enfin il arriva devant le château du fils du roi, monta sur un perchoir et piaula trois fois.

Le fils du roi, à ce cri, se mit à la fenêtre et, apercevant l'oiseau déplumé, lui dit :

— Que veux-tu, Poussin pelé ?

— Rends-moi la bourse de cent écus que tu m'as empruntée.

— Veux-tu t'en aller, répliqua le jeune prince, ou je te fais saisir par mes gens.

Mais Poussin pelé insistait et demandait le remboursement de son argent.

Le fils du roi donna l'ordre alors à ses valets de s'emparer du Poussin et de le mettre dans le poulailler. A peine y était-il entré, qu'il fit sortir le renard, lequel mangea toutes les poules, coqs et poulets.

Le lendemain le fils du roi fut tout étonné d'entendre encore Poussin pelé réclamer sa bourse. Ayant appris que tout son poulailler avait été dévoré, il fit mettre l'incommode Poussin dans l'étable aux brebis. Mais Poussin pelé fit sortir le loup qui mangea les brebis.

Au jour, Poussin pelé, posé sur ses ergots, demanda de nouveau l'argent qui lui était dû.

— Qu'on le mette dans la grange, dit le maître, de plus en plus irrité contre son créancier.

Mais le feu sortit et brûla la grange.

Et Poussin pelé ne cessait de réclamer sa bourse.

(1) Cet épisode ne se trouve pas dans les versions nombreuses que nous connaissons.

Ne comprenant plus rien à tout ce qui lui arrivait, le fils du roi résolut de se débarrasser pour toujours de Poussin pelé. Il ordonna de faire un grand feu dans le four et d'y mettre le gérant volatif.

A peine Poussin pelé était-il entré dans la fournaise, que l'eau sortit de son ventre et éteignit le feu.

Épouvanté, le fils du roi fit mettre en liberté Poussin pelé et lui donna la bourse qu'il lui avait empruntée, avec les intérêts.

Poussin pelé sortit majestueusement du château, suivi du loup, du renard, de l'eau et du feu, qui lui réclamaient une rétribution pour prix de leur concours.

Poussin pelé leur proposa de vivre en commun. Ils acceptèrent et passèrent des jours heureux.

II

LA CHÈVRE ET SES CABRIS.

Il y avait une fois une chèvre qui avait trois petits. Ayant voulu passer un ruisseau sur une planche, celle-ci céda et la pauvre chèvre se cassa une jambe. Elle résolut d'aller à la foire prochaine pour se faire guérir. Mais avant de partir, elle recommanda à ses petits de refermer la porte de leur logis dans la crainte que le loup ou le renard vinssent les manger. « Lorsque je reviendrai, ajouta-t-elle, je vous dirai : Pauvres petits cabris, ouvrez à votre mère qui vient de Saint-Jacques faire guérir sa jambette, turlurette » (1).

— « Oui, petite maman, répondirent les cabris, nous n'ouvrons pas à ces méchants de loup et de renard. »

La chèvre embrassa ses petits et partit.

Mais le renard écoutait derrière la porte et se promit de faire son profit de ce qu'il venait d'entendre. Il s'éloigna et rencontra dans la rue son compère le loup. Il le mit en deux mots au courant de ce qu'avait dit la chèvre : mais lui recommanda de ne pas aller chez les cabris sans lui, car avec sa grosse voix il se ferait aisément reconnaître.

(1) En Haute-Bretagne, le refrain d'un conte du même type est :

Je vais à Sainte-Nouvette
Faire remettre ma jambette
Que le Vilain m'a coupée
Sur son faucillon doré.

SÉBILLOT, *Cont. pop.* II, n. 68.